

# Communiqué de presse

GREENPEACE

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**27 juin 2022**

## **À l'approche du sommet de Montréal sur la biodiversité, un nouveau rapport de Greenpeace Canada appelle à une législation forte sur la protection de la nature**

(MONTRÉAL) - Le nouveau rapport *Protéger la nature - protéger la vie* expose comment le gouvernement fédéral ne parvient toujours pas à protéger la nature et propose une nouvelle loi sur la nature et la biodiversité pour résoudre les problèmes systémiques.

La semaine dernière, il a été annoncé que des pays du monde entier [se réuniront en décembre à Montréal](#) pour négocier [un nouveau cadre mondial pour la protection de la nature](#) afin de satisfaire aux termes de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Il s'agira d'un moment important pour le Canada et le gouvernement fédéral, qui pourront ainsi contribuer à enrayer la perte généralisée de la faune et de la flore. Cet événement attirera également l'attention sur les carences du système législatif canadien en matière de protection de la nature.

C'est pourquoi, à l'approche de cet événement crucial, nous réclamons une nouvelle législation fédérale pour protéger l'environnement et la biodiversité. Le Canada a besoin de lois qui assurent une protection efficace du monde naturel, tout en tenant compte de l'ampleur de la crise que nous traversons. À l'échelle mondiale, environ [un million d'espèces](#) sont menacées d'extinction. Au Canada, [1 231 espèces](#) sont actuellement inscrites sur la liste de la Loi sur les espèces en péril (LEP), alors même que les engagements antérieurs du gouvernement en matière de biodiversité dans le cadre de la CDB n'ont en grande partie pas été respectés.

En collaboration avec des experts juridiques d'Ecojustice et d'Ecovision, le rapport propose un cadre législatif pour garantir la responsabilité du gouvernement et faire des engagements en matière de protection de la nature une réalité. Une législation efficace comprendrait également des objectifs clairs en matière de biodiversité et des rapports publics transparents et cohérents. Plus important encore, toute législation relative à la nature doit reconnaître l'indigénéité des terres où nous vivons et la nécessité de restaurer la justice et l'équité environnementale dans le monde naturel.

Le gouvernement fédéral n'a certainement pas su tenir ses promesses en matière de biodiversité et de protection de la nature. Toutefois, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique Steven Guilbeault dispose maintenant d'une occasion rêvée pour remédier à la situation. Avec la tenue à Montréal du plus grand événement sur la nature de la décennie, le monde entier sera aux aguets.

**Salomé Sané, chargée de la campagne Nature et Alimentation chez Greenpeace Canada, a déclaré:**

# Communiqué de presse

« La relocalisation de la Convention sur la diversité biologique à Montréal à la fin de l'année augmente la pression sur le gouvernement fédéral pour protéger la nature ici même au Canada. L'organisation de cet événement international est assortie d'une responsabilité de leadership. Il est donc temps pour le ministre Guilbeault d'aller au-delà des mots et d'intensifier ses actions. Cela signifie qu'il faut faire passer le droit des gens à un environnement sain avant les intérêts des entreprises.

Nous avons donc besoin d'une loi sur la nature et la biodiversité qui s'oppose aux modèles coloniaux de conservation, place les droits des peuples autochtones au premier plan et redonne le pouvoir aux communautés. »

**Josh Ginsberg, avocat chez Ecojustice, a déclaré:**

« Nous devons dès maintenant renforcer les systèmes de protection de la nature. À l'échelle mondiale, la biodiversité décline plus rapidement que jamais dans l'histoire de l'humanité. Bien que l'engagement anticipé du gouvernement fédéral de protéger 30 % des terres, des eaux et des océans d'ici 2030 soit un premier pas positif, pour protéger adéquatement la nature, nous avons besoin de lois solides pour garantir que ces engagements sont exécutoires.

Cela commence par une loi globale sur la biodiversité qui fait de la santé des écosystèmes et de la biodiversité des priorités absolues dans tous les secteurs de ressources. Il est impératif qu'une telle loi fédérale soit élaborée en partenariat total avec les nations autochtones. »

- 30 -

**Note aux éditeurs·trices :**

Le rapport complet est disponible : [ici](#)

Le document d'information pour les médias est disponible : [ici](#)

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Dina Ni (elle), Conseillère en communications, Greenpeace Canada,  
[dina.ni@greenpeace.org](mailto:dina.ni@greenpeace.org), +1 (416) 820-2148

Zoryana Cherwick (elle), Spécialiste en communications, Ecojustice  
[zcherwick@ecojustice.ca](mailto:zcherwick@ecojustice.ca), +1 800-926-7744 ext. 277